



RÉCAPITULATIF DES OBJECTIFS 2022 PAR TYPE DE DÉCHET

TYPE DE DÉCHETS	OBJECTIFS 2022
DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS et ASSIMILÉS	<ul style="list-style-type: none">➤ Prévention des déchets municipaux en mélange➤ Recycler au moins 55% de l'ensemble des déchets ménagers et des déchets assimilés➤ Atteindre au max 10% de déchets municipaux mis en décharge➤ Mise à disposition d'infrastructures de collecte séparée à une distance raisonnable➤ Assurer la qualité des différentes fractions de déchets collectées➤ Raccordement de toutes les communes luxembourgeoises à un ou plusieurs centres de recyclage mobiles ou fixes
DÉCHETS ENCOMBRANTS	<ul style="list-style-type: none">➤ Réduction de 20% des quantités de déchets encombrants➤ Promotion de la réparation et de la réutilisation➤ Augmentation des quantités valorisées➤ Application stricte de la définition des déchets encombrants lors des collectes
GASPILLAGE ALIMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none">➤ Prévention du gaspillage alimentaire➤ Réduction de 50% de la quantité de déchets alimentaires
BIODÉCHETS	<ul style="list-style-type: none">➤ Encourager et renforcer la collecte séparée des biodéchets afin d'atteindre une couverture intégrale du Luxembourg➤ Renforcement de l'utilisation de la biomasse comme ressource énergétique➤ Réduction de 60% la fraction organique contenue dans la poubelle grise
DÉCHETS DE VERDURE	<ul style="list-style-type: none">➤ Favoriser la réintroduction directe et locale des matières vertes dans le cycle biologique➤ Valorisation des déchets de verdure
DÉCHETS DE BOIS	<ul style="list-style-type: none">➤ Promotion de la réutilisation de certains objets en bois➤ Valorisation des déchets de bois dans l'objectif d'atteindre au moins 11% d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie à l'horizon 2020➤ Réduction de la fraction des déchets de bois contenue dans les déchets encombrants➤ Développement de synergies avec le « Wood Cluster »
DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION	<ul style="list-style-type: none">➤ Prévention des terres d'excavation➤ Encourager le remblayage avec des terres d'excavation➤ Stabilisation des taux de valorisation actuels (~90%)➤ Développer et encourager la valorisation de qualité dans la construction de bâtiments➤ Favoriser la réutilisation des matériaux de construction (déconstruction)➤ Adaptation de la procédure de recherche des décharges pour déchets inertes



DÉCHETS D'EMBALLAGES	<ul style="list-style-type: none">➤ Recycler au moins 70% des déchets d'emballages jusque 2022➤ Interdiction de la mise à disposition gratuite de sacs en plastique aux points de vente➤ Atteindre déjà en 2022 les objectifs de la directive 2015/720 relative aux emballages et aux déchets d'emballages➤ Réduction durable de la consommation des sacs en plastique légers, sans entraîner une augmentation globale de la production d'emballages➤ Promouvoir l'utilisation des emballages à usage multiple
LITTERING	<ul style="list-style-type: none">➤ « Zéro » littering
DÉCHETS DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES	<ul style="list-style-type: none">➤ Atteindre un taux de collecte d'au moins de 65%➤ Favoriser la réparation, la réutilisation, la modularité
DÉCHETS DE PILES ET ACCUMULATEURS	<ul style="list-style-type: none">➤ Prévention des déchets de piles et d'accumulateurs➤ Atteindre un taux de collecte d'au moins de 65%
DÉCHETS PROBLÉMATIQUES PROVENANT DES PARTICULIERS	<ul style="list-style-type: none">➤ Réduire la quantité de déchets problématiques contenus dans les déchets ménagers de 25%
HUILES USAGÉES	<ul style="list-style-type: none">➤ Prévention des huiles usagées➤ Valorisation des huiles usagées avec une priorité à la régénération
DÉCHETS DU SECTEUR DE LA SANTÉ	<ul style="list-style-type: none">➤ Réduction des quantités de déchets infectieux
DÉCHETS DE PCB	<ul style="list-style-type: none">➤ Assurer l'élimination ou la décontamination des équipements contenant des PCB
DÉCHETS DES STATIONS D'ÉPURATION	<ul style="list-style-type: none">➤ Orientation de la valorisation des boues d'épuration vers des filières autres que l'épandage en agriculture➤ Prévention de la contamination des boues d'épuration➤ Récupération du phosphore
VÉHICULES HORS D'USAGE	<ul style="list-style-type: none">➤ Stabilisation des taux de réutilisation, de valorisation et de recyclage➤ Valorisation des matières recyclables
PNEUS USAGÉS	<ul style="list-style-type: none">➤ Prévention des pneus usagés➤ Valorisation énergétique des pneus usagés➤ Recycler au moins 50% des pneus usagés
DÉCHETS PROVENANT DES ÉTABLISSEMENTS	<ul style="list-style-type: none">➤ Maintien et développement de l'action SuperDrecksKëscht fir Betriber➤ Organiser l'accès des entreprises aux centres de recyclage